



ENTREPRENDRE

Boîte postale automatisée, agent concentrateur papier et Perception de comptes électroniques

—
Guide de spécifications

Table des matières

Section 1 : Fonctionnement des services	3
Introduction.....	4
Perception de comptes et Agent concentrateur électronique	4
1. Description des services	4
2. Crédit au compte.....	5
3. Types de paiement acceptés	5
4. Relevés de compte envoyés à vos clients	5
Boîte postale automatisée et Agent concentrateur papier	6
1. Description du service	6
2. Fonctionnement du service	6
3. Processus détaillé de traitement.....	8
4. Accès en ligne aux images	10
5. Décisions en matière d'exceptions	10
6. Correspondances	10
7. Levée de la case postale	10
8. Crédit au compte.....	10
9. Rapports et fichiers	11
Implantation du service	12
Section 2 - Annexes	13
Annexe A - Service à la clientèle.....	14
Annexe B - Modulo	15
Annexe C - Spécifications du fichier Infoperception.....	16
Annexe D - Relevé quotidien des transactions	23
Annexe E - Sommaire quotidien des transactions.....	24
Annexe F - Téléchargement des fichiers	25
Annexe G - Différents rapports du portail en ligne	26
Annexe H - Spécifications du coupon.....	29
Annexe I - Exemple du coupon	30

Section 1 : Fonctionnement des services

Introduction

Le présent guide porte sur les solutions qui vous permettent d'améliorer la gestion des entrées de fonds et des comptes clients de votre entreprise.

Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour les implanter et maximiser votre utilisation de leurs services.

Perception de comptes électronique

Ce service regroupe tous les paiements effectués par vos clients à la Banque Nationale, que ce soit au comptoir, au guichet automatique, par téléphone ou par Internet.

Agent concentrateur électronique

Ce service regroupe les paiements effectués par vos clients dans toutes les institutions financières canadiennes participantes.

Boîte postale automatisée et Agent concentrateur papier

Le service Boîte postale automatisée traite tous vos paiements reçus par la poste ainsi que les paiements effectués au comptoir et au guichet de l'ensemble des institutions financières participantes.

Perception de comptes et Agent concentrateur électronique

1. Description des services

Perception de comptes électronique

Le service Perception de comptes électronique permet de traiter tous les paiements effectués par vos clients auprès de la Banque Nationale, qu'il s'agisse de clients particuliers ou de clients commerciaux, et ce, peu importe le mode de paiement :

- au comptoir de nos succursales,
- au guichet automatique,
- par téléphone,
- par Internet.

Agent concentrateur électronique

Le service Agent concentrateur électronique traite, quant à lui, les paiements effectués dans l'ensemble des institutions financières canadiennes participantes, peu importe le mode de paiement.

2. Crédit au compte

Les montants perçus, en utilisant le service Perception de comptes électronique, sont déposés quotidiennement à votre compte de la Banque Nationale. Le traitement de tous les crédits de la Banque Nationale est effectué le jour même du paiement par vos clients¹.

Les montants perçus, en utilisant le service Agent concentrateur électronique, sont déposés quotidiennement à votre compte de la Banque Nationale dès leur réception. Veuillez noter qu'un délai de 24 heures peut être nécessaire aux autres institutions financières canadiennes participantes pour transmettre les fonds à votre compte de la Banque Nationale.

Une fois les sommes déposées, soit de la Banque Nationale ou de l'ensemble des institutions financières canadiennes participantes, un rapport regroupant toute l'information relative à ces paiements, vous est transmis dans le fichier électronique. Consultez l'[Annexe D - Relevé quotidien des transactions](#).

3. Types de paiement acceptés

Aucune restriction ne peut être imposée quant au montant ou à la date. Il faut savoir qu'avec les modes de paiement électroniques, soit le guichet automatique, le service téléphonique ou l'Internet, vos clients choisissent la date, c'est-à-dire avant ou après l'échéance, ainsi que le montant à verser; paiement partiel ou en totalité.

4. Relevés de compte envoyés à vos clients

Le montant du paiement et le numéro de référence du client payeur doivent être en évidence sur le coupon.

¹ Paiement effectué avant 15 h pour les entreprises et avant 21 h pour les particuliers
ins-027 (2023-02-23)

Boîte postale automatisée et Agent concentrateur papier

1. Description du service

Le service Boîte postale automatisée et agent concentrateur papier traite tous vos paiements reçus par la poste ainsi que les paiements effectués au comptoir et au guichet de l'ensemble des institutions financières participantes.

Simple et efficace, ce service prélève en votre nom les paiements reçus à votre case postale et les paiements papier en provenance des institutions financières participantes. L'information du coupon et du paiement reçu est saisie et les sommes ainsi prélevées sont déposées quotidiennement à votre compte de la Banque Nationale. À la suite du traitement, vous recevrez un rapport regroupant l'information sur tous les paiements effectués par vos clients, peu importe l'institution financière avec laquelle ils ont transigé. Ce rapport vous sera transmis par fichier électronique.

Le service Boîte postale automatisée fait appel à la technologie de traitement des documents par l'image et est offert à nos centres de traitement à travers le Canada (Montréal, Toronto, Halifax, Winnipeg, Calgary et Vancouver). En confiant vos activités de perception à la Banque Nationale, vous profitez de tous les avantages de cette technologie sans avoir à déboursier les coûts considérables d'acquisition.

En outre, vous aurez accès à un portail en ligne qui vous permet d'accéder facilement à différents rapports, images de chèques et coupons, ainsi qu'à la correspondance associée à chaque paiement. De plus, cet accès vous permet de consulter, d'enregistrer, de télécharger et d'imprimer les images de ces effets.

Le Numéro d'Identification d'Entreprise Créancière (NIEC) sert uniquement pour les fins prévues par le service et ne doit pas être utilisé pour aucune autre fin qui nuit ou risque de nuire au traitement des versements ou autres effets. De plus, il faut utiliser le Service d'agent concentrateur en exclusion de tout autre service similaire offert par une autre institution financière.

*** Il est à noter que les paiements en provenance des autres institutions financières requièrent un délai additionnel de 24 heures pour les effets en provenance de l'agent concentrateur papier.**

2. Fonctionnement du service

Relevés de compte envoyés à vos clients

Pour que vos factures puissent être traitées, le relevé de compte que vous faites parvenir à vos clients utilisateurs doit être composé de deux éléments :

- le reçu, que vos clients conservent;
- le coupon que vos clients expédient par la poste, accompagné d'un chèque.

Le chèque et la partie coupon du relevé de compte sont expédiés à la case postale enregistrée à votre nom.

Saisie de l'information

Nos systèmes informatiques saisissent l'information nécessaire au traitement des paiements sur la partie coupon du relevé de compte. Le coupon devra donc se conformer aux spécifications données ci-après et à l'[Annexe H - Spécifications du coupon](#).

Pour plus de précisions, visitez le site Internet de Paiements Canada (PC) : www.paiements.ca.

Le bas du coupon comprend une ligne encodée en caractères ROC (reconnaissance optique de caractères). L'information inscrite sur cette ligne sera lue par notre système et transmise dans votre fichier électronique.

Des tests devront être effectués au moment de l'implantation du service pour vérifier la conformité des coupons. Pour ce faire, 200 coupons sont requis.

Format du coupon

Afin de respecter les normes établies par Paiements Canada, les dimensions du coupon devront respecter les mesures suivantes :

- dimension minimale : 15,88 cm sur 6,99 cm (6 1/4 po sur 2 3/4 po)
- dimension maximale : 21,59 cm sur 9,53 cm (8 1/2 po sur 3 3/4 po)
- épaisseur du papier : 104 micromètres (0,0039 po)

Le bas du coupon devra comporter un blanc de 2,54 cm (1 po), tel qu'illustré à l'[Annexe H - Spécifications du coupon](#), pour permettre l'encodage magnétique MICR (reconnaissance de caractères à encre magnétique) et l'encodage ROC (reconnaissance optique de caractères), et ce, aux fins d'impression. Les spécifications suivantes de mise en page devront être respectées :

- bande réservée à l'encodage ROC : 0,95 cm (3/8 po);
- bande réservée à l'encodage MICR : 1,59 cm (5/8 po);
- aucune couleur dans cette zone.

L'encre imprimée au dos du coupon devra être très pâle afin de permettre l'endossement.

Encodage ROC, obligatoire pour le service Boîte postale automatisée

Un encodage ROC sert à lire des renseignements tels que le numéro de client (référence), le montant, etc. Il doit être inscrit au bas de chaque coupon.

- Un type de caractère ROC-A (ANSI X3.17, 1981).
- Le type de police est multipolice numérique uniquement.
- Il est fortement recommandé d'utiliser un modulo pour la création du numéro de référence de la ligne ROC.
- La ligne ROC doit contenir un maximum de 80 caractères, incluant les espaces.
- Les éléments essentiels dans la composition de la ligne ROC sont, de droite à gauche :

1 ^{er} champ de droite réservé au montant	(10 caractères)
2 ^e champ réservé au numéro de référence (client, facture, etc.)	(20 caractères)
3 ^e champ réservé au numéro d'entreprise (attribué par la Banque)	(5 caractères)

Des espaces doivent séparer chacun des champs et ceux-ci doivent être complétés par des zéros.

Encodage magnétique MICR obligatoire avec le service Agent concentrateur papier

L'encodage magnétique MICR (reconnaissance de caractères à encre magnétique) doit être inscrit au bas de chaque coupon et contenir obligatoirement votre numéro d'identification d'entreprise créancière (NIEC) et le code 96, qui identifie le coupon comme étant un effet créditeur au moment du traitement informatique. Le NIEC vous est attribué par Paiement Canada et remis par votre agent d'implantation.

Le type de caractère MICR pour l'encodage magnétique doit être E-13B. Veuillez-vous référer à Paiements Canada (PC) : www.paiements.ca

Numéro de référence

Le numéro de référence, qui est en fait le numéro d'identification de votre client payeur, ne doit pas dépasser 20 caractères numériques. Si vous désirez utiliser des caractères alphanumériques, des frais de développement vous seront facturés. Afin d'en faciliter la lecture et le traitement, il est préférable de le séparer en groupe de cinq caractères.

Pour minimiser les risques d'erreur au moment de la saisie du numéro de référence, nous vous suggérons d'y intégrer une formule mathématique appelée modulo. La majorité des modulus existants sont acceptés, mais vous devez nous fournir un exemple de votre calcul afin que nous le validions.

Si vous n'utilisez pas de modulo, mais que vous désirez le faire, vous pouvez vous inspirer de l'exemple proposé à l'[Annexe B - Modulo](#). À noter que la Banque Nationale ne pourra être tenue responsable d'éventuelles erreurs de saisie si vous n'utilisez pas de modulo.

Enveloppes de retour

Les enveloppes de retour utilisées pour ce service devront être de type 24 livres, vélin blanc, à fenêtre. Des tests devront être effectués au moment de l'implantation du service pour vérifier la bonne dimension des enveloppes. Pour ce faire, 200 enveloppes seront requises.

3. Processus détaillé de traitement

La Banque Nationale procédera à la levée de la case postale **aux sites desservis par la Banque Nationale** et à l'ouverture automatisée des enveloppes.

Tous les types de paiements se retrouveront dans un même lot de travail, c'est-à-dire les paiements postdatés et complets, incluant les chèques simples, multiples, chèques seulement, la liste de chèques Agent concentrateur papier et les paiements postdatés. L'image des documents sera alors saisie et conservée dans une base de données relationnelle pour une période de trois (3) ou dix (10) ans selon votre choix lors de l'intégration du service.

Comme tous les types de paiements sont saisis au moment de leur réception, y compris les paiements postdatés, nous pouvons vous renseigner quotidiennement sur vos paiements encaissables, une information très utile pour votre service de recouvrement et de gestion de trésorerie.

Une fois la saisie de données terminée, un fichier d'encaissement vous sera transmis afin que vous puissiez faire la mise à jour de vos comptes clients. Consultez l'[Annexe C - Spécifications du fichier Infoperception](#) et l'[Annexe F - Téléchargement des fichiers](#) pour plus de détails.

Paielements traités et imagés

- Paiement complet : chèque et coupon du même montant ou de montant différent
- Paiement multiple : plusieurs coupons ou plusieurs chèques (en balance)
- Paiement postdaté : chèque avec une date ultérieure à la date de réception
- Paiement accompagné de correspondance : paiement avec note inscrite sur le coupon ou toute autre forme de communication
- Divergence de montant : chiffres et lettres sur le chèque, selon certaines conditions
- Paiement avec chèque en devise américaine (déposé dans un compte US)
- Correspondance sans paiement
- Paiement avec correction non paraphée
- Paiement avec chèque sans signature
- Changement d'adresse
- Demande de traitement spécial

Paielements en exception

- Mention « paiement final » sur un chèque
- Chèque postdaté hors de la période établie
- Bénéficiaire inadmissible
- Chèque seul, sans facture ou sans numéro de référence valide
- Chiffre de contrôle défaillant
- Transaction multiple hors balance : plus d'un coupon avec chèque(s).

Effets non traités

- Paiement en devises étrangères autre que la devise américaine
- Paiement avec chèque périmé

Endossement des chèques

Au moment du traitement des chèques et des coupons, un endossement mécanisé sera effectué au dos et comportera les renseignements suivants :

Numéro séquentiel	Numéro de client Banque
Nom du client	Numéro de référence lot
Date de traitement	Région de traitement
Numéro de compte bancaire	Numéro de client centre de traitement
Transit de la succursale bancaire	Banque Nationale/département

Traitement de chèque

Notez que le traitement des chèques suit le processus normal de compensation. En cas de refus (exemple fonds non disponible), le chèque est retourné au payeur et le compte du fournisseur sera débité.

4. Accès en ligne aux images

L'accès aux images du service de la Boite postale permet aux utilisateurs d'accéder en ligne aux données et images financières (chèques coupons) et non financières (correspondances) relatives à la Boîte postale.

L'utilisateur peut ainsi rechercher, visualiser, imprimer et télécharger les données et rapports touchant les transactions de boîte postale déjà traitées, de même que leurs images connexes, pendant toute la période de conservation établie dans le profil.

Principales fonctionnalités :

- recherche d'effets postdatés
- recherche couvrant plusieurs profils de boîte postale
- décisions en matière d'exceptions
- ajout d'avis de transaction²
- configuration d'alertes par courriel³.

5. Décisions en matière d'exceptions

Selon la procédure de traitement établie à l'intégration du produit, certaines transactions pourraient se trouver dans le module « exception ».

Ces dernières, en attente de décision, s'afficheront en tant qu'exceptions dans l'accès aux images de la Boite Postale. Les **utilisateurs autorisés** devront les accepter ou les refuser avant 14 h pour que ces dernières soient traitées même jour.

Pour plus de détails, se référer au guide de l'utilisateur de l'accès en ligne aux images de la Boite postale sous [Guide-utilisateur- accès en ligne-boite-postale.pdf](#)

6. Correspondances :

Les transactions qui contiennent des correspondances auront l'indicateur correspondance pendant le traitement de la Boite postale.

Ces dernières, en attente de consultation, s'afficheront en tant que correspondance dans l'accès aux images de la Boite Postale.

Pour plus de détails, se référer à la section correspondances du guide de l'utilisateur de l'accès en ligne aux images de la Boite postale sous [Guide-utilisateur- accès en ligne-boite-postale.pdf](#)

7. Levée de la case postale

Par l'entremise d'un service de messagerie, la Banque Nationale procédera à la levée du contenu de la case postale **aux sites desservis par la Banque Nationale**, et ce, tous les jours ouvrables des périodes de traitement convenues selon l'entente d'implantation du service.

8. Crédit au compte

Le jour même du traitement de votre case postale et si **sites desservis par la Banque Nationale**, le montant total du contenu sera porté au crédit de votre compte de la Banque Nationale.

² Varie selon le forfait choisi, des frais supplémentaires peuvent être appliqués

³ Varie selon le forfait choisi, des frais supplémentaires peuvent être appliqués

9. Rapports et fichiers

Afin de mettre à jour votre système de comptes clients, la Banque Nationale vous transmettra un rapport de gestion détaillant les renseignements relatifs aux paiements traités.

Le rapport est offert par fichier électronique de format ASCII. Il présente les transactions de la case postale traitée le jour même, les transactions du service Perception de comptes électronique et les transactions du service Agent concentrateur papier du jour ouvrable précédent, s'il y a lieu. Si vous êtes également abonné au service Agent concentrateur électronique, le rapport comprendra aussi l'information relative aux paiements effectués dans les autres institutions financières pour le deuxième jour ouvrable précédent.

Vous y retrouverez l'information suivante : date de la transaction, numéro de référence (facture, client, etc.), montant payé et la provenance de la transaction.

Vous pourrez importer le fichier électronique quotidiennement, directement de la plateforme de Transfert de fichiers corporatifs (TFC) de la Banque, à compter de 17h30, heure de l'Est. Consultez l'[Annexe C - Spécifications du fichier Infoperception](#) et l'[Annexe F - Téléchargement des fichiers](#).

Par ailleurs, il vous sera possible de recevoir votre fichier en format EDI, un service offert sur demande et nécessitant du développement et des coûts supplémentaires.

Le jour même du traitement, vous recevrez par télécopieur ou par fichier électronique, à compter de 17h30 heure de l'Est, un rapport de contrôle intitulé Sommaire du traitement quotidien, qui confirmera le total des transactions de la journée. Consultez l'[Annexe E - Sommaire quotidien des transactions](#)

En plus de ces rapports, un service de recherche vous est aussi offert, au besoin, pour toutes les transactions effectuées électroniquement. Pour en connaître plus sur ce service, rendez-vous à l'[Annexe A - Service à la clientèle](#).

Implantation du service

Un représentant de la Banque Nationale vous fournira tous les renseignements nécessaires à l'implantation du service et en assurera le fonctionnement. Il complétera avec vous :

- une fiche d'adhésion où sera réunie toute l'information pertinente;

À ce document, vous devrez joindre un exemplaire du relevé de compte que vous enverrez à vos clients. Si vous utilisez un modulo pour vos numéros, vous devrez joindre le détail du calcul du modulo ainsi qu'une liste de numéros de référence présentant toutes les possibilités de chiffres autovérificateurs, tel qu'illustré à l'[Annexe B - Modulo](#).

1. Mise en service du service de Perception de compte électronique et agent concentrateur électronique

Le processus d'implantation du service Perception de comptes électronique requiert environ dix jours ouvrables pour l'ensemble des modes de paiement. Pour ce qui est du paiement par téléphone, il faut prévoir un délai supplémentaire de dix jours ouvrables afin d'enregistrer l'empreinte vocale du nom de votre entreprise.

Pour la mise en place du service Agent concentrateur électronique, la Banque Nationale obtiendra, par l'entremise de Paiements Canada, un numéro d'identification d'entreprise créancière (NIEC) et communiquera avec les autres institutions financières pour faire ajouter votre entreprise à leur système de paiement de factures. Il est possible que certaines institutions financières vous demandent de remplir des documents supplémentaires. Il est important de les remplir et de les retourner pour que ces institutions financières procèdent à l'ajout de votre entreprise. Par ailleurs, les institutions financières sont libres d'accepter ou de refuser de faire la mise en place du service et il est possible que certaines d'entre elles exigent des frais mensuels et des frais de mise en place.

Si elles acceptent de procéder, les institutions financières ont une période de 90 jours suivant la réception de tous les documents nécessaires à l'implantation pour confirmer à la Banque Nationale la mise en place du service.

Pour informer vos clients des nouveaux modes de paiement mis à leur disposition, la Banque Nationale vous offre gratuitement des feuillets explicatifs que vous pourrez insérer à vos relevés de compte ou à vos factures après l'implantation du service. Veuillez vous adresser à l'agent d'implantation pour vous les procurer.

2. Mise en service de la Boîte postale automatisée et agent concentrateur papier

Un agent d'implantation validera l'information et les documents avant de procéder à l'ouverture de la case postale et à l'implantation du service de courrier. Il procédera également à l'examen de votre modèle de coupon destiné aux clients. À cette fin, vous devrez fournir 200 coupons et 200 enveloppes de retour non utilisés.

La case postale sera enregistrée à votre nom par la Banque Nationale au bureau de poste le plus près du centre de traitement et cette information vous sera confirmée par notre Service d'implantation. L'agent communiquera avec vous afin de coordonner le démarrage du service Boîte postale automatisée et la réception du fichier électronique.

Délai d'implantation

Le délai d'implantation de ces services varie selon les besoins de chaque entreprise et vous sera confirmé par l'agent d'implantation.

Section 2 - Annexes

Annexe A - Service à la clientèle

Demande d'information

Pour obtenir de l'information ou signaler toute irrégularité concernant les paiements, veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle.

Pour les paiements en provenance de la Banque Nationale, vous recevrez une réponse écrite dans les cinq à dix jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Pour les paiements en provenance des autres institutions financières, veuillez estimer un délai de 6 à 40 jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Prenez note que pour des raisons de confidentialité, certaines de ces institutions ne fournissent plus d'information sur les payeurs. Cette information est disponible uniquement à l'expédition de votre fichier électronique.

Rapport manquant ou erroné

Dans le cas où un rapport expédié serait manquant ou erroné, vous devez communiquer sans délai avec le Service à la clientèle et fournir les renseignements suivants :

- nom et numéro de téléphone de votre entreprise,
- format du rapport en question, c'est-à-dire, remis par télécopieur ou fichier électronique,
- date du rapport manquant ou erroné.

Service à la clientèle
Perception de comptes

514 394-4494, (Montréal)
1 844 394-4494, (extérieur de Montréal)

Télécopieur : 514 394-8773

Courriel : sacperception@bnc.ca

**Veillez utiliser le formulaire préétabli, remis lors de
l'implantation du service, pour nous faire parvenir par courriel ou
par télécopieur vos demandes de recherche.**

Annexe B - Modulo

Si votre entreprise n'utilise pas de modulo dans la composition de ses numéros de référence, nous vous suggérons le modulo 10 ci-dessous.

Prenez un numéro de référence de maximum 20 chiffres. Dans notre exemple, le numéro de référence se compose de 18 chiffres.

Par ex. : 5874 2312 5800 000000

Procédure de calcul

Première étape : Additionnez les chiffres aux positions impaires du numéro de référence.
Dans l'exemple : $5 + 7 + 2 + 1 + 5 + 0 = 20$ (Résultat A)

Deuxième étape : Multipliez par deux les chiffres aux positions paires du numéro de référence.
Lorsque le total est supérieur à 9, additionnez les chiffres qui composent ce total.
Additionnez ensuite tous les totaux (Résultat B)

Dans l'exemple :	$8 \times 2 = 16$	$1 + 6 = 7$	7	
	$4 \times 2 = 8$		8	
	$3 \times 2 = 6$		6	
	$2 \times 2 = 4$		4	
	$8 \times 2 = 16$	$1 + 6 = 7$	7	
			<u>32</u>	(Résultat B)

Troisième étape : Additionnez les résultats A et B.
Soit : $20 + 32 = 52$ (Résultat C)

Quatrième étape : Divisez le résultat C par 10.
Soit : $52 / 10 = 5$ reste 2

Cinquième étape : Soustrayez le reste de la division obtenu à la quatrième étape du nombre 10 représentant le modulo.
Soit : $10 - 2 = 8$

Si le reste de la division donne « 0 », le chiffre autovérificateur est 0 par défaut.

Ce résultat est le chiffre autovérificateur que vous ajouterez à la fin du numéro de référence. Ainsi le numéro de référence complet sera : 5874 2312 5800 0000 008.

Annexe C - Spécifications du fichier Infoperception

Le fichier sera structuré de la manière indiquée ci-dessous. Chaque lettre correspond à un type d'enregistrement expliqué dans les pages suivantes.

A	(début client)
B	(début produit)
G	(transaction crédit)
H	(transaction débit)
T	(fin produit)
B	(début produit)
G	(transaction crédit)
H	(transaction débit)
T	(fin produit)

Cette section est utilisée pour les produits suivants:
Service de boîte postale automatisée et agent concentrateur papier

B	(début produit)
G	(transaction crédit)
S	(total par catégorie)
G	(transaction crédit)
S	(total par catégorie)
T	(fin produit)
Z	(fin client)

Tous les champs non utilisés dans un segment auront la valeur zéro, s'ils sont numériques, ou seront laissés blancs, s'ils sont alphanumériques. À moins d'indication contraire, les champs numériques sont justifiés à droite et remplis de zéros, et les champs alphanumériques sont justifiés à gauche et remplis de positions à blanc.

ENREGISTREMENT A

FONCTION : Contrôle le fichier et l'identifie. Il sera le premier enregistrement de chacun des fichiers et ne sera pas répété dans un même fichier.

N° du champ	Position des caractères	Longueur des champs	Format	Contenu	Information requise
01	1	1	A	Genre d'enregistrement	Toujours A
02	2-10	9	N	N° séquence	N° séquence de la transaction
03	11-18	8	N	N° client	
04	19-22	4	N	N° fichier	N° séquentiel du fichier
05	23-30	8	N	Date de création du fichier	AAAAMMJJ
06	31-33	3	N	N° institution	006
07	34-41	8	A/N	Numéro NIEC (CCIN) ¹	
08	42-200	159	A/N	Blanc	

1. NUMÉRO NIEC (CCIN) :

Pour le service Agent concentrateur électronique, le champ 07 sera votre numéro d'identification d'entreprise créancière NIEC (CCIN).

Pour le service Perception de comptes sans Agent concentrateur, le champ 07 sera rempli de zéros.

Si vous avez le traitement automatisé de la boîte postale, ce champ sera à blanc.

ENREGISTREMENT B

FONCTION : Identifie chacun des produits. Ce segment indique le début d'une catégorie de paiement.

N° du champ	Position des caractères	Longueur des champs	Format	Contenu	Information requise
01	1	1	A	Genre d'enregistrement	Toujours B
02	2-10	9	N	N° séquence	N° séquence de la transaction
03	11-18	8	N	N° client	
04	19-22	4	N	N° fichier	N° séquentiel du fichier
05	23-25	3	N	N° de produit ¹	
06	26-50	25	A/N	Nom de produit	
07	51-200	150	A/N	Blanc	

1. No DE PRODUIT :
- 001 = SBI-P, paiement d'un particulier par Internet BNC
 - 002 = SIPCS, paiement en succursale BNC et au guichet BNC
 - 003 = TELNAT, paiement par téléphone BNC
 - 004 = Boîte postale automatisée Montréal et Agent concentrateur papier
 - 005 = SBI-C, paiement d'une entreprise par Internet BNC
 - 040 = Boîte postale automatisée Toronto et Agent concentrateur papier

Si Agent concentrateur :

- 006 = CENTRE TRAITEMENT HALIFAX
- 007 = BANQUE DE MONTRÉAL
- 008 = BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
- 009 = BANQUE ROYALE DU CANADA
- 010 = BANQUE TORONTO DOMINION
- 011 = CIBC
- 012 = CANADA TRUST
- 013 = CAISSE POP. DESJARDINS
- 014 = C.U.C.B.C.
- 015 = ONTARIO CREDIT UNION
- 016 = MANITOBA CRÉDIT SOCIÉTÉ
- 017 = CREDIT UNION CENTRAL OF CANADA
- 018 = CREDIT UNION CENTRAL ALBERTA
- 019 = HSBC CANADA
- 020 = TELPAY
- 027 = BANQUE LAURENTIENNE
- 028 = BANQUE CS ALTERNA
- 041 = VALLEY CREDIT UNION

ENREGISTREMENTS G ET H

FONCTION : Enregistre l'information des transactions saisies.

G : Identifie les transactions de crédit au compte de l'entreprise.

H : Identifie les transactions de débit au compte de l'entreprise.

N° du champ	Position des caractères	Longueur des champs	Format	Contenu	Information requise
01	1	1	A	Genre d'enregistrement	Toujours G ou H
02	2-10	9	N	N° séquence	N° séquence de la transaction
03	11-18	8	N	N° client	
04	19-22	4	N	N° fichier	N° séquentiel du fichier
05	23-25	3	N	N° de produit ¹	
06	26-45	20	A/N	N° de référence	
07	46-56	11	N	Montant de la transaction	2 décimales
08	57-61	5	N	N° succursale émettrice ²	
09	62-69	8	N	Date d'origine ³	AAAAMMJJ
10	70-77	8	A/N	Date saisie de dépôt ⁴	
11	78-85	8	A/N	Information supplémentaire ⁵	
12	86-87	2	A/N	Mode de paiement ⁶	
13	88	1	A/N	Code - rétro ⁷	rempli de 0, de 1 ou de blanc
14	89-96	8	A/N	Date d'effective ⁸	AAAAMMJJ
15	97-100	4	A	Catégorie de paiement ⁹	
16	101-135	35	A/N	Nom du client payeur ¹⁰	
17	136-200	65	A/N	Blanc	

- N° DE PRODUIT : se référer à liste détaillée de l'enregistrement B
- N° SUCCURSALE ÉMETTRICE : Le numéro de la succursale BNC à 5 chiffres où la transaction a été effectuée.

Pour le produit agent concentrateur électronique sans Boîte postale automatisée : 0 + 3 caractères identifiant l'institution financière + 0

Pour le produit Boîte postale automatisée : toujours 15101

Pour le produit agent concentrateur avec Boîte postale automatisée :

papier : 98 + 006

carte de credit: 98 + 200

électronique: 99 + 3 caractères identifiant le numéro de produit.

- DATE D'ORIGINE : Pour les transactions Perception de comptes électroniques : la date du fichier.
Pour les transactions Boîte postale automatisée : la date de la saisie de la facture.

4. DATE SAISIE DÉPÔT : Ce champ est non applicable.
Pour les transactions Perception de comptes et Agent concentrateur électronique : le champ est rempli de zéros.
Pour les transactions Boîte postale automatisée : le champ est rempli d'espaces.
5. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE : Ce champ est non applicable.
Pour les transactions Perception de comptes et Agent concentrateur électronique : le champ est rempli de caractères nuls.
Pour les transactions Boîte postale automatisée : le champ est rempli d'espaces.
6. MODE DE PAIEMENT : Pour la Boite postale, ce champ est rempli d'espaces
Pour perception électronique ce champ est A/N
7. CODE RÉTRO : Ce champ est non applicable.
Pour les transactions Perception de comptes et Agent concentrateur électronique : le champ est rempli soit par le chiffre 0 ou 1.
Pour les transactions Boîte postale automatisée : le champ est rempli d'espaces.
8. DATE D'EFFEKTIVE :
Pour les transactions électroniques : la date à laquelle le payeur a effectué son paiement.
Pour les transactions Boîte postale automatisée : la date de traitement du chèque.
9. CATÉGORIE DE PAIEMENT :
Ce champ est utilisé uniquement pour la Boîte postale automatisée et Agent concentrateur papier :

COMP : complet	PERC : agent concentrateur papier
POST : postdaté	POSE : postdaté encaissable
10. NOM DU CLIENT PAYEUR :
Non offert pour les produits suivants :
002 = SIPCS, paiement en succursale, le commentaire suivant apparaîtra : client BNC/NBC Customer.
004 = Boîte postale automatisée Montréal et Agent concentrateur papier : ce champ sera rempli de blancs.
040 = Boîte postale automatisée Toronto et Agent concentrateur papier : ce champ sera rempli de blancs.

ENREGISTREMENT S

FONCTION : Identifie chacune des catégories de la Boîte postale automatisée incluant le service Agent concentrateur papier. Ce segment indique la fin d'une catégorie et est utilisé uniquement pour la Boîte postale automatisée.

N° du champ	Position des caractères	Longueur des champs	Format	Contenu	Information requise
01	1	1	A	Genre d'enregistrement	Toujours S
02	2-10	9	N	N° séquence	N° séquence de la transaction
03	11-18	8	N	N° client	
04	19-22	4	N	N° fichier	N° séquentiel du fichier
05	23-25	3	N	N° de produit	
06	26-29	4	A	Catégorie de paiement ¹	
07	30-36	7	N	Nombre d'effets de la	
08	37-50	14	N	catégorie	
09	51-58	8	N	Montant total de la catégorie	2 décimales
10	59-200	142	A/N	Date de traitement Blanc	AAAAMMJJ

1. CATÉGORIE PAIEMENT :

Ce champ est utilisé uniquement pour les services Boîte postale automatisée et Agent concentrateur papier.

COMP: complet

POST : postdaté

PERC: agent concentrateur papier

POSE : postdaté encaissable

ENREGISTREMENT T

FONCTION : Identifie le total et la fin d'un produit.

N° du champ	Position des caractères	Longueur des champs	Format	Contenu	Information requise
01	1	1	A	Genre d'enregistrement	Toujours T
02	2-10	9	N	N° séquence	N° séquence de la transaction
03	11-18	8	N	N° client	
04	19-22	4	N	N° fichier	N° séquentiel du fichier
05	23-25	3	N	N° de produit	
06	26-32	7	N	Nombre de fiches G	
07	33-46	14	N	Valeur totale des fiches G	
08	47-53	7	N	Nombre de fiches H	
09	54-67	14	N	Valeur totale des fiches H	
10	68-200	133	A/N	Blanc	

ENREGISTREMENT Z

FONCTION : Détermine la fin du fichier et contrôle les totaux des transactions.

N° du champ	Position des caractères	Longueur des champs	Format	Contenu	Information requise
01	1	1	A	Genre d'enregistrement	Toujours Z
02	2-10	9	N	N° séquence	N° séquence de la transaction
03	11-18	8	N	N° client	
04	19-22	4	N	N° fichier	N° séquentiel du fichier
05	23-29	7	N	Nombre de fiches G	
06	30-43	14	N	Valeur totale des fiches G	2 décimales
07	44-50	7	N	Nombre de fiches H	
08	51-64	14	N	Valeur totale des fiches H	2 décimales
09	65-200	136	A/N	Blanc	

Annexe D - Relevé quotidien des transactions

SUCCURSALE : 00000 VIA 00000					
Papier Inc # CLIENT: 00000000BANQUE NATIONALE DU CANADAPAGE: 1					
100 BOUL LE CARON					
BELOEIL QC INFO PERCEPTION DATE: 2015-07-22					
SI-4248					
0000-0000-00					
PRODUIT : SIPCS RELEVÉ QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS					
DATE	NUMERO REFERENCE	DONNEES SUPPLEMENTAIRES	TRANSIT	MONTANT	DATE EFFECTIVE
	0000 0000 001	CLIENT B.N.C./ N.B.C. CUSTOMER	00000	162.00	2015 07 22
	0000 0000 004	CLIENT B.N.C./ N.B.C. CUSTOMER	00000	130.00	2015 07 22
SUCCURSALE : 00000 VIA 00000					
Papier Inc # CLIENT: 00000000BANQUE NATIONALE DU CANADAPAGE: 2					
100 BOUL LE CARON					
BELOEIL QC INFO PERCEPTION DATE: 2015-07-22					
SI-4248					
0000-0000-00					
PRODUIT : SIPCS RELEVÉ QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS					
NOMBRE DE TRANSACTIONS POUR LE 2015/07/22					
- TRANSACTIONS EN DATE DU JOUR : 2					
- TRANSACTIONS RETRO-DATEES : 0					
TOTAL DES TRANSACTIONS POUR LE 2015/07/22					
- TRANSACTIONS EN DATE DU JOUR : 292.00					
- TRANSACTIONS RETRO-DATEES : 0.00					
SUCCURSALE : 00000 VIA 00000					
Papier Inc # CLIENT: 00000000BANQUE NATIONALE DU CANADAPAGE: 3					
100 BOUL LE CARON					
BELOEIL QC INFO PERCEPTION DATE: 2015-07-22					
SI-4248					
0000-0000-00					
PRODUIT : CAISSE POPULAIRE RELEVÉ QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS					
DATE	NUMERO REFERENCE	DONNEES SUPPLEMENTAIRES	TRANSIT	MONTANT	DATE EFFECTIVE
	0000 0000 011	Smith Robert	00000	1271.00	2015 07 21
SUCCURSALE : 00000 VIA 00000					
Papier Inc # CLIENT: 00000000BANQUE NATIONALE DU CANADAPAGE: 4					
100 BOUL LE CARON					
BELOEIL QC INFO PERCEPTION DATE: 2015-07-22					
SI-4248					
0000-0000-00					
PRODUIT : CAISSE POPULAIRE RELEVÉ QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS					
NOMBRE DE TRANSACTIONS POUR LE 2015/07/21					
- TRANSACTIONS EN DATE DU JOUR : 1					
- TRANSACTIONS RETRO-DATEES : 0					
TOTAL DES TRANSACTIONS POUR LE 2015/07/21					
- TRANSACTIONS EN DATE DU JOUR : 1,271.00					

Annexe E - Sommaire quotidien des transactions

		
Sommaire du traitement Quotidien Papier Inc Pour la journée du : 2015-07-29 (0000) SCAN		
Sommaire	Qtée.	Montant
<i>Réception du jour</i>		
Remises régulières	000	00 000.00
Remises externes-documents	000	00.00
Total Réception du jour	000	00 000.00
<i>Dépôt du jour</i>		
Remises régulières	000	00 000.00
Remises externes-documents	000	00.00
Total Dépôt du jour	000	00 000.00
<i>Traitements des Remises régulières</i>		
<i>Paielements traités dans la journée</i>		
Paielements encaissables	000	00 000.00
Paielements postdatés	000	00.00
Total Paielements traités dans la journée	000	00 000.00
<i>Dépôt-Remises régulières</i>		
Paielements encaissables traités dans la journée	000	00 000.00
Paielements postdatés devenus encaissables	000	00.00
Total Dépôts-Remises régulière	000	00 000.00
<i>Délai des remises externes</i>		
<i>Remises externes - documents par source</i>		
Banque Nationale	000	00 000.00
Total Remises externes-documents par source	000	00 000.00
<i>Paielements/remises électroniques</i>		
Electronique B. Montreal	00	000.00
Electronique B. Nova	000	0000.00
Electronique Banque CIBC	00	000.00
SBIC	00	000.00
SPICS	00	000.00
Total	000	00 000.00
Sommaire		
<i>Total du jour</i>		
Paielements/remises électroniques	00	000.00
Dépôt-Remises régulier	000	0 000.00
Dépôt - Remises externes - documents	000	0 000.00
Total Total du jour	000	00 000.00

Annexe F - Téléchargement des fichiers

Si vous optez pour la version électronique du rapport détaillé, vous pourrez importer votre fichier par la passerelle Internet de la Banque Nationale du Canada, la plateforme Transferts de fichiers corporatifs (TFC). Vous aurez accès à une boîte virtuelle par l'entremise de laquelle vous pourrez télécharger votre fichier.

Voici les deux modes de transfert de fichiers offerts ainsi que les conditions requises :

HTTPS

- Environnement Windows
- Posséder un accès Internet
- Posséder un outil servant à compresser les fichiers (WinZip ou autre, doit créer un.zip)

Vous aurez la possibilité d'assigner des rôles et des droits d'accès à vos utilisateurs.

Au moment de l'implantation, un rendez-vous téléphonique sera déterminé avec l'un de nos techniciens afin de vous expliquer le fonctionnement de la plateforme.

SFTP avec clé publique (SSH)

- Utilisation de tout système d'exploitation sur lequel un client SFTP peut être installé
- Posséder un accès Internet
- Client SFTP
- Maîtrise du protocole FTP
- Chiffrement des données (facultatif) : logiciel PGP⁴

ADRESSES

Adresses du site de la Banque Nationale à partir desquelles se feront vos transferts par TFC :

- HTTPS : <https://web.tfc.bnc.ca>
- SFTP : sftp.tfc.bnc.ca

⁴ Aux frais du client.

Annexe G - Différents rapports du portail en ligne

Rapport de tous les effets (disponible en format PDF)

TRAVAIL DE:	01/10/2016	NOM DE LA BANQUE/INDÉPENDENT RAPPORT DE TOUS LES EFFETS SERVICES DE REMISES		PAGE: 1
NUMÉRO DDA NO. BOITE POSTALE	32141-313 MT0001C	NOM DDA NOM BOITE POSTAL	ABC Company LTD ABC Company LTD	NO. DE REFERENCE NO. TRANSACTION
				310412 0001
NUMÉRO CHEQUE	NUMÉRO DE TRANSIT	COMPTE CHEQUE	NUMÉRO CAPTURÉ	
015668025	014834747	380124	0001	

METRO COMPANY, Inc. **015668025**
VOID SAMPLES - DO NOT SHIP
137 ERB STREET
CALGARY, AB T2M 1C2
DATE 27 09 2016
Default Payee \$ 523.70
Five Hundred Twenty-three Dollars and 70/100 DOLLARS
METROBANK
OAK VIEWS SQUARE
300 - 10 AVE., TEL: (649) 342-4223
TORONTO, ON L4C 4E1
MEMO _____
Georgia Bay Branch National Park, Ontario

⑆015668025⑆ ⑆014834747⑆ ⑆80124⑆

Rapport des transactions en espèces (disponible en format TXT/PDF)

TRAVAIL DE::	01/10/2016	NOM DE BANQUE/INDÉPENDENT RAPPORT DETAILLE D'ESPÈCES RAPPORT ESPÈCES		PAGE: 1	
NUMÉRO DDA NO. BOITE POSTALE	321413 MT0003C	NOM DDA NOM BOITE POSTALE	324 ABC Company LTD		
NUMÉRO D'ARTICLE	NO. DE REFERENCE	SERIE DU CHEQUE	NO. DE TRANSIT	COMPTE CHEQUE	MONTANT CHEQUE
1	570014 570014	415	24182001	1038126	41,243.23 41,243.23
2	570016	011	24182001	1038126	3,413.24
3	570016 570016	008	24182001	1038126	13,245.54 16,658.78
					57,902.01

Rapport d'activité quotidienne (disponible en format TXT/PDF)

TRAVAIL DE:	01/10/2016	NOM DE LA BANQUE/INDÉPENDENT RAPPORT D'ACTIVITÉ QUOTIDIEN SERVICES DE REMISES		PAGE: 1
NUMÉRO DDA NO. BOITE POSTALE	321413 MT0003C	NOM DDA NOM BOITE POSTALE	324 ABC Company LTD	
DATE OPÉRATIONNELLE	NO. DE REFERENCE	NO. D'EFFETS	MONTANT DÉPÔT	
01/10/2016	570014	3	6.00	
01/10/2016	570015	2	9.00	
01/10/2016	570016	1	6.00	
TOTAUX		6	21.00	

NUMÉRO D'EFFETS	NO. DE REFERENCE	SERIE DU CHEQUE	NO. DE TRANSIT	COMPTE CHEQUE	MONTANT CHEQUE
1	5700014	012	47371657	62730	1.00
2	5700014	234	47371657	62730	3.00
3	5700014	156	47371657	62730	2.00
4	5700015	190	47371657	62731	5.00
5	5700015	056	47371657	62731	4.00
6	5700016	337	47371657	62738	6.00

Rapport transaction rejetée (disponible en format PDF)

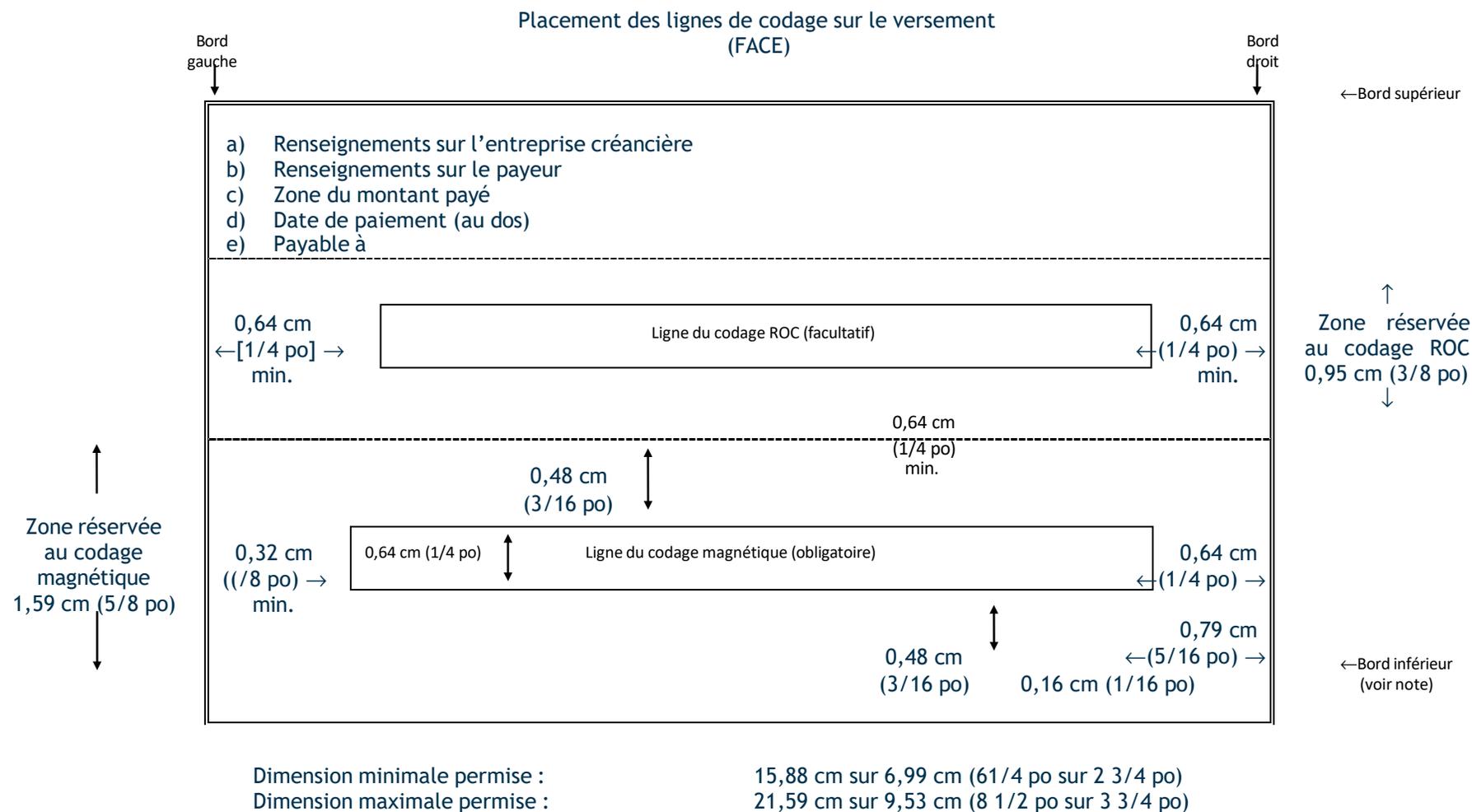
TRAVAIL DE:	01/10/2016	NOM DE LA BANQUE/INDÉPENDENT RAPPORT DE TRANSACTIONS REJETÉES SERVICES DE REMISES		PAGE: 1	
NUMÉRO DDA NO. BOITE POSTALE REJECT:	32141-313 MT0001C VÉRIFICATION POST-DATÉE (CLIENT)	NOM DDA NOM BOITE POSTAL	ABC Company LTD ABC Company LTD	NO. DE REFERENCE NO. TRANSACTION	310412 0001
SERIE DU CHEQUE	NUMÉRO DE TRANSIT	COMPTE CHEQUE	NUMÉRO CAPTURÉ		
015668025	014834747	380124	0001		

METRO COMPANY, Inc. 015668025
 VOID SAMPLES - DO NOT SHIP
 137 ERB STREET
 CALGARY, AB T2M 1C2
 DATE 2 7 0 9 2 0 1 6
 D D M M Y Y Y Y
 PAY TO THE ORDER OF Default Payee \$ 523.70
Five Hundred Twenty-three Dollars and 70/100 DOLLARS
 METRO BANK
 OAK VIEWS SQUARE
 300 - 10 AVE., TEL: (649) 342-4223
 TORONTO, ON L4C 4E1
 MEMO _____
 Georgian Bay Islands National Park, Ontario
 ⑈015668025⑈ ⑆014834747⑆ 380124⑈

Rapport de Non-concordance (disponible en format PDF)

TRAVAIL DE:	01/10/2016	NOM DE LA BANQUE/INDÉPENDENT RAPPORT DE NON-CONCORDANCE BOÎTE POSTALE MT0003C				PAGE: 1
NUMÉRO DDA NO. BOÎTE POSTALE	321413 MT0003C	NOM DDA NOM BOÎTE POSTALE		324 ABC Company LTD		
DATE OPERATIONNELLE	NO. DE REF	NO. DE TRANS	NO. SEQ	MONTANT CHEQUE	MONTANT FACTURE	MONTANT NET DE FACTURE
01/10/2016	310415	47670124	001	41,243.23	1,234.33	
01/10/2016	310415	47670124	001		12,323.44	
01/10/2016	310415	47670124	001		13,431.12	
01/10/2016	310415	46865004	002	1,234.33	1.153.12	14,254.13
						81.21
TOTAUX				42,477.56	28.142.22	14,335.34

Annexe H - Spécifications du coupon



(Diagramme non à l'échelle)

Note : Aux fins du traitement, la section « coupon » devrait être positionnée au bas de la facture, de sorte que son bord inférieur ne soit pas perforé. Par exemple, le codage à l'encre magnétique n'est pas dans la zone immédiate du bord perforé.

Annexe I - Exemple du coupon

Nom du client : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
N° de compte : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
N° de téléphone facturé : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
N° de facture : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Numéro d'identification du compte

Logo et signature
de la compagnie

Date d'échéance: 00/00/00	Montant dû : 11,27 \$	Montant payé : \$
-------------------------------------	---------------------------------	--------------------------

Nom de la compagnie
Rue Une telle,
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) XXV XXV

Assurez-vous que l'adresse
apparaisse dans la fenêtre
de l'enveloppe

00075 0000000304878811 2826934341 0000000000000000 0000001127

⑆ 1 29 1 7 900 ⑆

96